

Charte d'engagement en faveur des lacs alpins

Conscient de l'importance des lacs alpins dans les politiques de développement local, et notamment de leur valeur écologique, de leur contribution au bien-être des habitants ou encore de leur participation à l'attractivité des territoires, je souscris aux engagements énoncés ci-dessous et m'engage à les mettre en œuvre, dans la limite des compétences et des moyens de la structure que je représente :

- ➔ Maîtriser le niveau des pressions sur les milieux naturels lacustres et leurs littoraux à travers des modes de développement local économes en espace et en ressources,
- ➔ Privilégier une approche globale et intégrée en prenant notamment en compte les dimensions liées à la ressource en eau (approche bassin versant) et au changement climatique,
- ➔ Respecter les équilibres biologiques dans les réponses aux attentes en matière d'accueil des usages et des publics,
- ➔ Consolider les ressources financières affectées à la préservation et la gestion des espaces naturels et paysages lacustres.
- ➔ Renforcer l'action foncière autour des grands lacs pour assurer la préservation de paysages, milieux, espèces et continuités écologiques.
- ➔ Développer les échanges d'expériences entre les gestionnaires d'espaces naturels autour des lacs alpins, assurer leur mise en réseau.
- ➔ Susciter l'engagement des citoyens dans la préservation des milieux lacustres et de leurs littoraux : bénévolat, participation à la gouvernance, financement...